

**L'Observatoire de la Parentalité en Entreprise (OPE)
lance son « Tour de France 2010/2011
de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale »**

Paris, le 10 juin 2010,

Afin d'aller à la rencontre des entreprises, l'OPE a décidé de lancer son Tour de France de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Le premier rendez-vous aura lieu le 29 juin, à Lyon, au Cercle de l'Union. Plus de 30 entreprises seront présentes pour signer la Charte de la Parentalité et témoigner de leur engagement auprès de leurs salariés-parents.

Deux autres événements dans des capitales régionales sont prévus d'ici début 2011.

A l'occasion de ce Tour de France, l'OPE souhaite sensibiliser les millions de PME françaises sur l'enjeu, pour leur performance économique, du bien-être des salariés. Si elles ont souvent moins de moyens que les grands groupes pour financer des services en faveur de la parentalité, elles ont en revanche davantage de flexibilité pour innover en termes d'organisation du travail et de pratiques managériales. Ces pratiques peuvent devenir des atouts et arguments pour recruter, fidéliser et diversifier les profils.

Pour les aider à agir en ce sens, l'OPE organisera dans toute la France des ateliers dédiés aux PME, dont le premier à Lyon entre septembre et décembre 2010 se concrétisera par deux demi-journées de travail ouvertes à toutes les entreprises de moins de mille salariés qui le souhaiteront. Leur objectif sera :

- **Evaluer les besoins** des PME en région sur les enjeux de conciliation des vies de leurs salariés parents.
- **Valoriser les actions en région** déjà réalisées selon les 4 thématiques identifiées par l'OPE et les partager à travers le Tour de France des régions.
- **Mettre en place des outils concrets** en faveur de la Parentalité en Entreprise.

Rappelons que sur les quelques 200 entreprises signataires de la Charte plus de la moitié sont aujourd'hui des PME et 20% des TPE.